

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

85.030

Objet

RENTREE SCOLAIRE 1985 :
écoles élémentaires
(1er degré) mesures
envisagées par
L'inspection d'Académie

DATE DE CONVOCATION

22 MAI 1985

DATE D'AFFICHAGE

22 MAI 1985

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 27

Nombre de votants 31

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN



L'An mil neuf cent quatre vingt cinq
le quatre juin

à 17 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. de LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET -
BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET, Adjoints
MM. BARBAT - BIROLLEAU - CANDAU - COUNIL - GEOFFROY - LE GUEUT -
MARCONI - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC - ROUDOT - THOMAS -
Mmes BARRAUD-DUCHERON - CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN -
GAUDIN

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BERNARD par M. FABER
MOST par M. DAUZIDOU
LAPERCHE par M. BARBAT
REVOLAT par M. MARCONI

Absents : MM.
- Mme JEAN
- M. LACOTTE
Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 26 Avril 1985, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Charente-Maritime nous a fait connaître les mesures envisagées concernant les effectifs dans certaines écoles du 1er degré, pour la rentrée scolaire de Septembre 1985.

En tenant compte des effectifs attendus à l'école élémentaire PELLETAN, serait envisagée la fermeture de la 4ème classe.

De même la 10ème classe serait fermée à l'école élémentaire LA CLAIRIERE.

Enfin serait envisagé le transfert d'une classe spécialisée d'une école élémentaire de ROYAN vers LA TREMBLADE "La Sablière".

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu les propositions faites par l'Inspection d'Académie le 26.04.1985, tenant compte des effectifs prévus à la rentrée 1985
- ne donne pas son accord aux fermetures envisagées, à savoir :
 - fermeture de la 4ème classe de PELLETAN élémentaire
 - fermeture de la 10ème classe de LA CLAIRIERE élémentaire
 - transfert d'une classe spécialisée vers LA TREMBLADE "la Sablière".

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre, MM. les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Le Maire-Adjoint.



J.P. FABER